



Circulation des Armes

Enfin, le Togo ratifie le Traité sur le commerce des armes

C'est à travers un communiqué du Centre régional des nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), que l'on apprend la ratification par le Togo, le 8 octobre dernier, du Traité sur le commerce des armes (TCA). Bonne et historique nouvelle, car, que de chemins parcourus pour enfin aboutir à ce résultat. Mais, ironie du sort, le Togo qui abrite le siège de l'UNREC ratifie le traité, bien derrière plus de trente-cinq pays en Afrique...

P3

DOSSIER



Rentrée Universitaire

L'Université de Lomé (UL) rouvre ses portes ce lundi 12 octobre 2015 pour les étudiants. La même rentrée concerne aussi l'Université de Kara (UK) située au nord Togo ...

P 6

SOCIAL

Bank of Africa Togo récompense de meilleurs élèves



P11

CULTURE

Décès de Douk Saga, 9 ans déjà !



P4

EDITORIAL

Mort naturelle à la Mecque

Pendant que dans d'autres pays, le nombre de victimes, suite aux bousculades des pèlerins à la Mecque, était déjà connu, que le deuil national décrété, et même des rapatriements de dépouilles déjà organisés, au Togo la guerre des mots ou des qualificatifs autour des causes des décès fait rage...

P 3

Contenu

Mode
Lilly Nassar, une Togolaise qui passe 41 années à la maison Dior **P 9**

John Kerry préoccupé par les cas de la Guinée, Tanzanie, Côte d'Ivoire et Centrafrique **P 4**

CHAN 2016 / Préparatifs
Les Eperviers locaux tenus en échec **P 10**

Rénovation et exploitation de l'hôtel du 2 février
Un nouveau financement pour la poursuite des travaux **P 5**

Travaux routiers à Lomé
Après la vitesse, le ralentissement ? **P 11**

Nation

► Sotouboua / Problématique sur les enfants dits sorciers

La population de Titigbe, une localité de la préfecture de Sotouboua, a été sensibilisée le 30 septembre 2015 par l'ONG Creuset Togo sur la « problématique des enfants dits sorciers ».

Etant donné que Creuset Togo œuvre pour la protection et la défense des droits de l'enfant, elle a profité de cette occasion pour attirer l'attention de la population sur la stigmatisation dont sont victimes certains enfants.

La sortie de cette ONG à Titigbe a pour but principal d'amener la population à s'impliquer dans la protection des enfants qualifiés de sorciers et à les intégrer dans la communauté.

TM

► Kpélé / L'ENI d'Adéta ouverte

L'École Normale des Instituteurs (ENI) d'Adéta dans la préfecture de Kpélé a été ouverte le 05 octobre.

L'ENI a pour but de former les élèves instituteurs des préscolaires et du primaire, en développant chez ces derniers des compétences professionnelles dont ils auront besoin pour administrer les programmes d'enseignement en vigueur dans le pays.

Pour cette rentrée 2015-2016, l'école a reçu 198 élèves instituteurs qui vont suivre 9 mois de cours de formation portant sur les défis à relever, les textes administratifs, entre autres.

TM

► Lomé / Détermination du statut de réfugié

L' Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a tenu un atelier de formation sur la détermination du statut de réfugié (DSR).

L'atelier s'est déroulé à l'hôtel Sarakawa à Lomé du 06 au 08 octobre 2015 et est à l'attention des membres de la Commission d'éligibilité au statut de réfugié et des agents d'éligibilité de la Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés (CNAR).

TM

► Zio - Poterie / Des fours de cuisson modernes installés

Les activités des femmes potières dans les localités de Bolougan, Bolou Adanto et Bolou Kpémé dans la préfecture de Zio vont connaître une redynamisation de leurs activités avec trois fours de cuisson modernes qui leur ont été installés.

Le don est l'œuvre de l'ONG Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale (SECAAR) avec l'appui de l'Ambassade de France. Les fours ont été inaugurés le 30 septembre 2015. Avec ces nouvelles installations, les femmes potières vont non seulement améliorer mais aussi augmenter leurs productions pour une bonne commercialisation.

Pour l'occasion, le directeur du SECCAR, Agbavon Simplicie s'est réjoui de la concrétisation du projet entamé et a invité les bénéficiaires à en faire bon usage.

TM

► Bas-Mono / Doléances du personnel de la préfecture

Le personnel de la préfecture du Bas-Mono a présenté le 28 septembre ses doléances au ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI qui était en visite dans la localité.

Le personnel, par la voix de Mawoulé Messanh a rappelé au ministre BoukpeSSI les conditions de travail pénibles ajoutés au manque de matériels dont ils font face au jour le jour pour assumer leurs tâches. La visite s'inscrit dans le cadre d'une prise de contact entre le ministre de l'Administration territoriale et les agents relevant de son département.

TM

Contribution Les urticaires (Suite et Fin)

Les urticaires d'origine alimentaire

Les aliments sont une cause très fréquente d'urticaires et interviennent soit par histamino-libération non spécifique, soit par un mécanisme d'allergie spécifique IgE-dépendant :

- Aliments d'origine animale : lait de vache, œufs de poule, poissons et fruits de mer (crabe, crevette, langouste) +++ ;
 - Aliments d'origine végétale : légumineuses (arachide+++), noisettes, noix, pistaches, fruits du groupe latex (avocat, melon+++ ,pastèque +++), rosacées (pêche, fraise, prune +++), ombellifères (carotte, céleri...),crucifères (choux, moutarde+++ ,navet, radis , colza), sésame (goussi en éwé), épices
- Les urticaires d'origine médicamenteuse
- En principe, tout médicament peut déclencher une urticaire, qu'il soit administré par voie orale, par injection intramusculaire ou intraveineuse : les antibiotiques (pénicillines+++), les antiseptiques, les laxatifs, les vitamines, les anti-inflammatoires non stéroïdiens(AINS), les analgésiques, les antipaludéens (Nivaquine, Fansidar,

Le dermatographisme

Maloxine, Quinine...), les vaccins et sérums (antitétanique, antirabique, antivenimeux), les antihypertenseurs...

Les urticaires dues aux insectes et hyménoptères : guêpes, abeilles, frelons, fourmis, moustiques, puces, punaises, poux...

Les urticaires provoquées par les animaux domestiques : poils de chien, de chat, de cheval, de cobaye, plumes de pigeon...

Les urticaires et angio-oedème de contact : par substances végétales (ortie), animales (chenilles, papillons, méduses), ou par contact immunologique (latex : gant, préservatif, sonde urinaire, sparadrapp...)

Les urticaires héréditaires : c'est surtout l'Œdème Angioneurotique Héréditaire (OANH). C'est une affection génétique rare, transmise sur le mode autosomique dominant, lié à un déficit quantitatif (type I, 85%), ou qualitatif (type II, type III) de l'inhibiteur de la C1 estérase (C1 INH), dues à des mutations ponctuelles des délétions ou des insertions d'ADN sur un gène du chromosome 11...

Elle atteint les 2 sexes, toutes les races et apparaît dans l'enfance ou l'adolescence, s'atténue spontanément entre 50 et 70 ans.

Enfin, les urticaires des maladies infectieuses et endocriniennes

- L'hépatite virale+++ : fièvre + urticaire + arthralgie=triade de Caroli, qui suspecte fortement une hépatite virale B ;
- Maladies bactériennes : infection à Mycoplasma pneumoniae, syphilis ;
- Maladies parasitaires : oxyure, amibe, anguillule, filaire, etc. ;
- Maladies endocriniennes : thyroïde, surrénales...
- Certaines hémopathies : leucémies, maladie de Hodgkin...

D) Le traitement des urticaires

Comme on le voit, les causes des urticaires sont très nombreuses. Le praticien doit chercher la cause, ou les causes de l'urticaire, pour une prise en charge efficiente de l'affection. Il faut aussi rechercher une maladie infectieuse ou endocrinienne, si l'urticaire prend une évolution chronique. L'urgence absolue est la prise en charge du choc anaphylactique, qui est une réanimation codifiée. La prescription des antihistaminiques et/ou des anticholinergiques est la règle dans la prise en charge des urticaires, et selon les cas.

Par Dr David IHOUE, Dermatologue-Allergologue

tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM
2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Capfer

Directeur de publication :
Motchosso KODOLAKINA

Comité de rédaction :
Carlos AMEVOR
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou ZAKARI
A. Bawérima

Responsable administrative:
Gloria Léma YAGLA

Chargée d'affaires
Dédé BABANAWO

Graphiste:
Eros DAGOUDI

Imprimerie: St Louis

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

TM

Neutralité positive

Politique

Edito

...Les causes de ces décès, ne seraient pas liées à ces bouculades, à en croire le gouvernement qui déplore plutôt des morts de « causes naturelles », sans autre forme d'explication. A quoi se rapporte au juste l'expression « mort de causes naturelles » ? Voilà l'interrogation qui alimente encore les discussions, les causeries et écume même des parties de plaisanteries quoi que le sujet demeure moins réjouissant.

Est-ce l'unique formule euphémique que le gouvernement Klassou a

réussi à trouver après de longues et heuleuses recherches afin d'atténuer l'effet de cette annonce ? Est-ce la démarche appropriée à la situation ? Et quel impact in fine ? En tous les cas, il s'agit là d'une ineptie gouvernementale dans la gestion de cette tragédie qui finalement est caractérisée non seulement par une inconstance des chiffres, mais aussi par une inconstance des mots pour désigner les causes réelles des décès. D'autant qu'au flou qui entoure le qualificatif, s'ajoute l'omerta que l'on

entretient autour. Et c'est un autre drame dans l'affaire ! De quelque manière qu'on pèse ou qu'on qualifie cette tragédie, la détresse reste grande.

Car ce sont des pèlerins qui sont allés à la Mecque dans l'espoir d'y puiser beaucoup de bénédiction qu'ils reviendraient partager avec la famille, le voisinage voire leurs concitoyens. Mais leur espoir a sombré. Et le seul vrai hommage que nous puissions leur rendre, c'est de communiquer

véridiquement sur les circonstances de leurs décès sans faux-fuyants. La vérité est que ce n'est plus seulement une Togolaise en quête de bénédiction qui a péri; ce sont au moins sept pèlerins. Encore faudrait-il élucider les conditions de leurs disparitions pour qu'aujourd'hui et dans le futur, les pèlerins togolais comprennent ce qui s'y passe, ouvrent les yeux et tirent des leçons. On aura évité d'autres morts de cause naturelle.

Dieudonné Korlakina

Circulation des Armes

Enfin, le Togo ratifie le Traité sur le commerce des armes

C'est à travers un communiqué du Centre régional des nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), que l'on apprend la ratification par le Togo, le 8 octobre dernier, du Traité sur le commerce des armes (TCA). Bonne et historique nouvelle, car, que de chemins parcourus pour enfin aboutir à ce résultat. Mais, ironie du sort, le Togo qui abrite le siège de l'UNREC ratifie le traité, bien derrière plus de trente-cinq pays en Afrique. C'est donc à juste titre que vite, par le biais de son communiqué, l'UNREC s'est félicité de cette ratification. Selon cette organisation, elle tombe à pic « et démontre la volonté de son pays hôte de faire partie des acteurs clés initiateurs de solutions tangibles favorisant notamment un commerce des armes plus responsable et transparent ».



Des armes et munitions

Si pour l'UNREC, « la ratification du TCA par le Togo s'inscrit dans la continuité des efforts fournis par le continent africain dans la lutte contre le transfert illicite des armes, et participe au renforcement du contrôle du commerce des armes dans le cadre de la sécurité maritime dans la région du Golfe de Guinée », pour Amnesty International au Togo, une organisation dont les innombrables campagnes en

vue de l'aboutissement de cette ratification ne relèvent pas d'une sinécure, « la ratification du TCA est une étape importante dans le contrôle de la circulation des armes, munitions et d'autres équipements militaires (MSP). Le commerce illicite des armes inflige des souffrances aux individus et a des conséquences importantes sur la sécurité des Etats surtout en Afrique. Les conflits et le terrorisme se nourrissent de ce commerce

irresponsable et immoral ». Ainsi a réagi Aimé Adi, le Directeur de AI au Togo. Et d'ajouter qu'après la ratification, le Togo doit mettre ces lois nationales en conformité avec le TCA et le nouveau code pénal et de procédure pénale doivent avoir les provisions idoines. Les autorités doivent lutter contre la corruption des agents en charge des questions de sécurité et des armes pour s'assurer que les armes ne circulent illégalement dans le pays. Elles doivent aussi renforcer les capacités d'actions des institutions qui interviennent dans ce domaine ».

Selon le journaliste Sylvio Combey, spécialiste des questions de circulations des armes légères, « Au Togo, chaque forgeron est un fabricant potentiel d'armes légères. ...Parallèlement à ces fabrications locales, des réseaux mafieux se constituent pour convoier ces armes au pays. En effet, soixante quinze mille (75.000) armes illégales sont en circulation au Ghana et fabriquées par quatre cents (400) forgerons. Il s'est révélé que la plupart des

malfaisants s'approvisionnent au Ghana. Les grands fleuves sont devenus des canaux de choix pour acheminer 'les butins'. Ceux provenant du Bénin et du Ghana pour le Togo, selon les enquêtes, transitent par le fleuve Oti et Mono. Dans le grand nord du pays, Cinkassé est devenu un grand carrefour d'armes à feu venant du Burkina-Faso, du Bénin et du Ghana. ... Le caractère gravissime de la situation au Togo, avait amené le gouvernement à mettre en place en 2001, la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNLPAL). Force est de constater de nos jours que malgré les différentes séries de sensibilisation, le résultat escompté est assez maigre. Les autorités n'arrivent plus à maîtriser la situation à cause de la porosité des frontières, le manque d'une réglementation sur les transferts d'armes conventionnelles et leur fabrication, la sophistication des armes de fabrication artisanale, la pauvreté endémique couronnée par l'insécurité grandissante.»

Solution possible ?

L'UNREC est conscient de l'ampleur du phénomène, il multiplie des

initiatives. L'une des plus récentes est l'identification et le traçage rapide et fiable des armes légères et de petit calibre illicites. Un traité de portée mondiale Selon l'UNREC, le TCA est « le premier instrument international juridiquement contraignant qui réglemente le commerce international des armes classiques. Le TCA, entré en vigueur le 24 Décembre 2014, actuellement compte un total de 130 États signataires, dont 37 en Afrique, et 76 Etats parties, dont 14 se trouvent en Afrique (Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Maurice, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Tchad, Togo). » Il convient de noter que c'est en 2006 qu'un groupe d'Organisations non gouvernementales a lancé l'idée sur le traité du commerce des armes. Beaucoup de grands pays s'étaient opposés à cette idée de réglementer la vente des armes. Mais avec l'implication des Nations unies, les négociations sur ce traité ont abouti et il a été adopté en avril 2013 et porté à signature en juin de la même année.

D.K.

Gouvernance

L'Afrique en perte de vitesse selon le rapport Mo Ibrahim 2015

Publié le lundi dernier, l'indice Mo Ibrahim fait état d'une régression dans la gestion des affaires publiques sur le continent noir. Selon le bilan réalisé par la fondation, au cours des quatre dernières années, la progression de la gouvernance en Afrique s'est essouffée, et révèle un paysage en transition.



Mo Ibrahim

Mauvaise nouvelle pour certains pays comme ceux de l'Afrique centrale qui a enregistré le plus faible score (40,9), et dont le niveau s'est considérablement détérioré depuis 2011. Par contre, l'Afrique australe est la zone la plus performante avec un score moyen de 58,9, suivie par l'Afrique de l'Ouest (52,4), l'Afrique du Nord (51,2) et l'Afrique de l'Est (44,3). Cinq pays, le Sénégal (9e), le Kenya (14e), le Maroc (16e), le Rwanda (11e) et la Tunisie (8e), figurent déjà parmi les 20 premiers pays du classement de cet indice.

En somme, les statistiques de cet Indice indiquent que des élèves de la bonne gouvernance maintiennent le cap de leurs bonnes performances sur le

continent africain (Maurice, Cap Vert, Botswana), avec ce bémol que ces mêmes champions connaissent un léger fléchissement dans leurs performances. Ce constat issu de cet Indice doit inciter tous les Etats d'Afrique à améliorer leurs performances en matière de gestion des affaires publiques, en rectifiant le tir, particulièrement dans l'amélioration de leur environnement des affaires, de l'adéquation entre formation et emploi sur leurs territoires, ainsi que des facilités douanières.

Et même si l'on peut admettre qu'il y a une légère amélioration par rapport aux années précédentes, le résultat global s'est détérioré depuis 2011. « Seules des améliorations partagées et durables dans chacun des domaines de gouvernance

assureront aux Africains l'avenir qu'ils méritent et exigent » estime le président de la Fondation qui est rejoint par la Fondation Paxafricana qui ajoute que les pays du continent africain, aussi bien les bons comme les mauvais élèves de ce classement annuel, gagneraient à accorder une attention singulière à ces secteurs sus-évoqués qui sont vitaux pour entretenir une croissance pérenne du PIB en Afrique dont le milliard d'habitants est essentiellement jeune.

Il est à noter que le Togo se classe, selon republicoTogo, 36e sur 54, juste derrière le Maroc et loin devant le Kenya, avec un total de 48,4 points alors que le score africain moyen est de 50,1 points.

A.Bawérima

Neutralité positive



International

Processus électoraux en Afrique

John Kerry préoccupé par les cas de la Guinée, Tanzanie, Côte d'Ivoire et Centrafrique

La semaine dernière, John Kerry secrétaire d'État américain chargé des affaires étrangères a livré ses impressions sur les élections présidentielles qui se dérouleront dans certains pays africains dont la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Tanzanie et la Centrafrique. À la lumière de l'alternance démocratique au Nigeria, et des changements intervenus au Burkina, le chef de la diplomatie américaine dit son espoir sur ces moments décisifs pour la démocratie en Afrique. Voici en intégralité les impressions livrées par ce dernier.



John Kerry

« En mai dernier, j'ai partagé un moment extraordinaire. J'ai eu le privilège, avec de nombreux dirigeants africains, d'être témoin de la première passation de pouvoir démocratique et pacifique entre deux partis au Nigeria. Je m'étais rendu plus tôt dans l'année à Lagos afin de souligner que, pour les États-Unis, le Nigeria est un partenaire stratégique de plus en plus important avec un rôle crucial à jouer dans la sécurité et la prospérité de la région. J'ai aussi déclaré qu'il était impératif que ces

élections établissent un nouveau modèle pour la démocratie à travers le continent. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un moment décisif pour la démocratie en Afrique. Plus tard, ce mois-ci, quatre pays – la Guinée, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine – doivent organiser des élections présidentielles, et peu après nous espérons voir des élections au Burkina Faso. Les populations d'Afrique doivent saisir cette occasion pour faire entendre leurs

En République démocratique du Congo, nous avons vu des citoyens parler franchement, parfois en prenant de grands risques, en faveur d'élections transparentes, opportunes et crédibles. Et nous avons observé cette même soif de démocratie en dehors de l'Afrique. L'Indonésie, le Sri Lanka et le Panama ont récemment tenu des élections ouvertes, bien organisées, qui ont amené de nouveaux dirigeants au pouvoir et renforcé les institutions démocratiques. La difficulté dans les prochaines élections en Afrique sera de répondre à cette demande de démocratie et d'être à la hauteur des critères espérés et mérités par les Africains. Les pays où se dérouleront des élections présentent des différences importantes tant sur le plan de leur histoire que sur celui des circonstances, mais chacun d'eux a la possibilité d'améliorer son bilan démocratique et de promouvoir la croissance économique et le partage de la prospérité.

La Côte d'Ivoire peut définitivement classer l'élection difficile et violente de 2010 dans son passé et reprendre sa position de leader régional.

La Tanzanie se prépare à sa quatrième passation de pouvoir entre des présidents élus depuis son indépendance. En respectant la limitation à deux mandats fixée par la Constitution tanzanienne et en se retirant du pouvoir, le président Jakaya Kikwete crée une dynamique et une saine compétition parmi ses successeurs potentiels. La Guinée émerge du fléau de la maladie à virus Ebola, mais ses citoyens exigent aussi un

processus électoral permettant de faire entendre leurs voix. Entre-temps, le gouvernement de transition du Burkina Faso s'efforce de consolider son engagement envers la démocratie par le biais d'élections transparentes et opportunes. Les élections sont d'une importance capitale, mais qu'on ne s'y méprenne pas, les élections ne peuvent être le seul moment pour les citoyens de façonner leur avenir. Ceux-ci doivent pouvoir participer avec leur gouvernement et leurs concitoyens à des discussions et des débats politiques pas seulement le jour du scrutin, mais tous les jours. Le respect de la limitation des mandats est tout aussi important. La modification des constitutions nationales par les dirigeants dans un intérêt personnel ou politique ne bénéficie à aucune démocratie. En outre, un candidat perdant doit à son pays d'accepter le résultat du scrutin et de jouer un rôle constructif dans la recherche et la mise en œuvre de solutions à des problèmes communs.

Une élection présidentielle libre, équitable et pacifique ne garantit pas le succès de la démocratie, mais elle constitue l'un des instruments les plus importants pour mesurer les progrès de toute nation en développement. Les pays qui vont bientôt organiser des élections ont la possibilité de consolider leur bilan démocratique et de permettre à un continent tout entier de se rapprocher de la réalisation des aspirations solides – et tout à fait légitimes – de ses populations de faire entendre leurs voix. Les États-Unis demeurent engagés à apporter leur aide pour réaliser ces aspirations.

TM

Côte d'Ivoire

Décès de Douk Saga, 9 ans déjà !

De son véritable nom Stéphane Hamidou Doukouré, l'on se rappelle encore des circonstances dans lesquelles le leader de la « jet 7 » a quitté le monde des vivants. Il aura marqué son temps par ses morceaux et ses pas de danses qui ont fait bouger l'Afrique et certaines parties de l'Europe.



Douk Saga

Né le 22 mai 1974 à Yamoussoukro, en côte d'Ivoire, Douk saga a jusqu'aujourd'hui été perçu par ses fans comme le créateur de la danse et du genre musical ivoirien dit Coupé-Décalé, renommé en Afrique ainsi que dans quelques pays européens et américains.

Depuis 2003, l'on lui a attribué la promotion sur les bords de la lagune Ebrié des concepts du coupé-décalé et du travaillement. Le travaillement

consiste à jeter des coupures de billets de banque sur une personne ou un artiste pour l'encourager. Il consiste également à faire voir la personne qui « travaille ».

Décédé le 12 octobre 2006 à Ouagadougou au Burkina Faso d'une pathologie pulmonaire chronique, Douk saga a d'abord souffert de cette maladie pendant un long moment. Avant son décès, les dernières images qu'on avait de l'homme, est un individu émacié et visiblement essoufflé. Une maladie qui l'a conduit à se rendre au Burkina-Faso pour se faire soigner par un tradipraticien « spécialiste de la maladie dont il souffrait ».

Malheureusement, « Le Président », comme on l'appelait, s'est éteint à Ouagadougou, « d'une tuberculose atypique ». Ses funérailles étaient dignes d'un chef d'état. Il laisse le souvenir d'une carrière flamboyante, mais aussi marquée par la folie des grandeurs, l'amour du vestimentaire, des voitures de luses...

ZAK JAY

Prix Nobel de la Paix

La Tunisie s'offre une « reconnaissance internationale »

Personne ne pariait sur l'attribution du Nobel à la Tunisie. Et pourtant, le prix Nobel de la paix, l'une des distinctions les plus convoitées dans le monde a été attribuée au quartet du « dialogue national tunisien ».

« Vive la Tunisie, vive la révolution et vive la démocratie ! », « Couronne internationale sur la tête de la Tunisie ». Autant de titres et de discours affichés par la presse tunisienne et leaders du pays, qui ne cachent pas leur fierté et leur satisfaction. Pour certains tunisiens, le comité du prix Nobel a voulu adresser un message fort au monde arabe en récompensant quatre acteurs-clés de la société civile tunisienne qui

ont permis d'asseoir la transition démocratique. En effet, la Tunisie est l'un des Etats, si non le seul du monde arabe à avoir réussi la transition des crises du « printemps arabe » qui a tant fait du mal que du bien à ces Etats. Ce prix, les tunisien le doivent aussi bien à la volonté politique de ses différents leaders politiques le qu'à la maturité de ce peuple par ce printemps arabe qui est parti.

Composé de l'UGTT, syndicat historique en Tunisie et fer de lance pour son indépendance, du patronat (UTICA), de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et de l'Ordre des avocats, le quartette a été récompensé « pour sa contribution décisive à la construction d'une démocratie pluraliste à la suite de la Révolution du jasmin de 2011 », selon le comité Nobel.

Rachidou ZAKARI

Russie/Afrique

«Russia Today» sera bientôt diffusé en français sur le continent africain

Une nouvelle chaîne viendra bientôt s'ajouter au package des médias internationaux diffusés en français sur le continent africain. Il s'agit de la (RT), une nouvelle chaîne publique de la Russie.

Après France 24, la chaîne israélienne i24News, Al-Jazeera pour le Qatar et la chinoise CCTV4, c'est le tour de Russia Today, de conquérir l'audimat africain. La chaîne publique RT veut bientôt lancer une version francophone qui fera de l'information en continu, véhiculant la vision

russe du monde. Le projet a été présenté au marché international de l'audiovisuel de Cannes qui se tient en France, par l'ancien rédacteur en chef adjoint de la RT, Irakly Gachechiladze. La chaîne russe sera d'abord diffusée sur les box Internet et le satellite. Plus tard, elle sera diffusée en Afrique comme tous les

TM

Neutralité positive

Economie



Perspectives économique

La croissance tourne au ralenti en Afrique

Selon les dernières prévisions de la Banque mondiale, le ralentissement de la croissance économique se poursuivra en Afrique subsaharienne en 2015. La croissance s'établira à 3,7% en 2015 contre 4,6% en 2014, du fait d'un contexte économique mondial morose et des difficultés intérieures qui frappent certains pays.



Des pagnes en ventes

La dernière édition d' « Africa's Pulse » constate que la croissance économique en Afrique subsaharienne ralentit à 3,7% en 2015 contre 4,6% en 2014. Les déficits budgétaires des pays de la région sont désormais plus importants qu'au lendemain de la crise financière mondiale. La demande intérieure quant à elle

est soutenue par la consommation des ménages, l'investissement et les dépenses publiques devraient relancer la croissance, qui s'élèverait à 4,8% en 2017. Ces constats s'expliquent selon la Banque Mondiale par les effets de la chute des cours mondiaux des matières premières, des carences en électricité et de l'insécurité.

En effet, ce ralentissement s'explique par la fin du super-cycle des matières premières avec la chute brutale des cours du pétrole, du cuivre et du minerai de fer. Il est aussi lié au ralentissement de l'économie chinoise et au durcissement des conditions financières mondiales. Telles sont les conclusions de la dernière édition d' « Africa's Pulse », publication semestrielle de la Banque mondiale qui analyse les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne. La croissance attendue pour 2015 sera la plus faible en Afrique depuis 2009, loin derrière la moyenne de 6,5% enregistrée dans la région de 2003 à 2008. Punam Chuhani-Pole, économiste en chef par intérim de la Banque mondiale pour l'Afrique et auteur de cette publication, souligne toutefois que « le dynamisme de la demande intérieure devrait éclaircir ce tableau, la consommation des ménages, l'investissement et les dépenses publiques devant

relancer la croissance qui devrait atteindre 4,4% en 2016 et 4,8% en 2017. »

Le rapport note cependant que certains pays vont à l'encontre de cette tendance et continuent d'enregistrer une croissance robuste. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Mozambique, du Rwanda et de la Tanzanie qui pourraient connaître au moins une croissance 7% de 2015 à 2017 grâce aux investissements dans de grands projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, du transport et des industries extractives, et grâce à la hausse de la consommation des ménages. De manière générale, l'activité économique de la région devrait s'accélérer en 2016 et 2017. Elle devrait être soutenue par la remontée progressive des cours des matières premières, l'adoption de politiques budgétaires moins restrictives et les efforts des gouvernements pour produire davantage d'électricité. De la nécessité d'opérer des réformes structurelles.

Pour réduire les freins internes à la croissance et ainsi stimuler leur économie la Banque Mondiale recommande aux gouvernements de mener des

réformes structurelles. Au niveau de l'énergie, il est demandé des efforts supplémentaires de financement. L'accroissement des recettes domestiques requiert des réformes fiscales et un meilleur consentement à l'impôt. Les gouvernements peuvent en outre dégager des marges de manœuvre budgétaire pour faire face aux chocs internes et externes en améliorant la performance de leurs dépenses publiques. Les déficits budgétaires sur le continent sont plus importants qu'ils ne l'étaient au début de la crise financière mondiale et la dette ne cesse de croître dans un grand nombre de pays.

Parmi les principaux risques externes on peut craindre un ralentissement prolongé de l'économie chinoise, des cours du pétrole toujours à la baisse, et une normalisation plus rapide de la politique monétaire non conventionnelle des États-Unis. En définitive, selon « Africa's Pulse » Les États devraient entreprendre des réformes structurelles et fiscales pour augmenter les capacités de production du secteur énergétique et accroître les recettes. Ils pourront ainsi soutenir leur croissance économique et réduire la pauvreté.

TM

Rénovation et exploitation de l'hôtel du 2 février

Un nouveau financement pour la poursuite des travaux

La société Kalyan Hospitality Development Togo SAU, en charge de la rénovation et la réhabilitation de l'hôtel bénéficiera très prochainement d'un nouveau financement pour la poursuite des travaux de réhabilitation de l'hôtel du 2 février. Cette opération est rendue possible grâce à un accord de cautionnement du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) le 7 février à Cotonou, pour un montant de 4,9 milliards de francs CFA.

10 milliards de francs. CFA viennent s'ajouter au compteur de la société Kalyan Hospitality Development Togo SAU en charge des travaux de réhabilitation de l'hôtel du 2 février. Avec ce nouveau financement, c'est encore à vrai dire une nouvelle dette de plus qui vient s'accumuler sur l'ardoise des anciennes, auxquelles la société a déjà eu recours pour la réhabilitation de ce seul hôtel. Combien faudrait-il pour la réhabilitation du 2 Février ? En mars dernier, un financement de 10 milliards de FCFA, a déjà été sollicité pour la réhabilitation et l'exploitation de l'Hôtel par la société bénéficiaire. En juin dernier, le Conseil des Gouverneurs du FAGACE a approuvé un autre financement pour la même réhabilitation de l'Hôtel du 2 Février, à hauteur de 3.300.000.000 FCFA.



Hôtel 2 Février

Encore, en Aout, 28 milliards ont été aussi rassemblés et mis à disposition par la BOAD, agissant comme arrangeur d'affaires, sur mandat des deux partenaires, avec le concours de la BOA-Togo, la Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC), l'Union togolaise de banque (UTB), et la filiale togolaise de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce.

Pour le moment, malgré que les travaux ne sont pas encore terminés, ces travaux coutent déjà environ 51 milliard F. CFA. A terme, l'Hôtel du 02 Février,

désormais Radisson blu fera partie du réseau hôtelier du Groupe « The Carlson Rezidor Hôtel » avec 64 appartements et 256 chambres sur 29 étages en vue de répondre à la demande croissante d'hébergements de standing à Lomé. Chose certes à louer pour ce pays qui n'a plus il y a un moment déjà d'hôtels de haut standing pour accueillir un événement de grand envergure. Mais, demandons-nous d'abord combien coûtera finalement la réhabilitation de 2 Février au couple Kalyan Hospitality Development-Etat togolais ?

Rachidou ZAKARI

Neutralité positive



Dossier

Rentrée Universitaire

L'Université de Lomé (UL) rouvre ses portes ce lundi 12 octobre 2015 pour les étudiants. La même rentrée concerne aussi l'Université de Kara (UK) située au nord Togo ... Pour la rentrée dans les deux universités, il est attendu un effectif de près de 60.000 étudiants. Le système Licence-Master-Doctorat (LMD) qui a été adopté au Togo depuis l'année 2005 va continuer sa dispensation.

Qu'entend-on par le système LMD ? Quelles sont les nouveautés pour cette rentrée universitaire 2015 ? Quelle est la position des étudiants en début de cette rentrée ? Pour plus d'éclairage, découvrez des éléments de réponse dans notre dossier.

Système LMD / Réforme de l'enseignement supérieur

[...] C'est quoi le système LMD par rapport à l'ancien système de formation universitaire ?

Le Togo peut-il rester en dehors de ce système nord-américain désormais appliqué en Occident, en Asie puis en Afrique ? Si non, quels sont les vrais défis à relever pour une meilleure mise en œuvre de ce système au Togo. Les étudiants togolais sont inquiets et désorientés face à un système nouveau qu'ils ne maîtrisent pas. Il en est de même pour leurs parents en raison surtout d'un déficit de communication. Ce problème doit aller au-delà des clivages politiques traditionnels et les parents ainsi que la société civile doivent s'impliquer car, il en va de l'avenir de notre pays et de notre jeunesse.



L'entrée de l'Université de Lomé

conduit à des résistances : 10% des acteurs seront pour et 10% contre alors que 80% attendent de faire leurs choix et donc il faut tout faire

pour convaincre les 80% d'indécis de la nécessité du changement. C'est justement ce qui se passe au niveau des étudiants.

Il est clair que tout changement

A) Présentation du système LMD

C'est un système de formation universitaire mis au point en Amérique du Nord (USA, Canada) et qui met l'accent sur une formation pratique contrairement à l'ancien système qui est trop théorique. De ce fait, ce système a des exigences car, le fondement dudit système est de faire en sorte que tous les étudiants puissent réussir. Ainsi donc, il devrait y avoir un accompagnement spécifique pour les étudiants qui ont un niveau faible, ce qui est contraire à l'ancien système de formation qui est éliminatoire. A cet effet, la norme UNESCO prévoit un (01) professeur pour trente (30) étudiants ; la norme USA-CANADA : un (01) professeur pour 20 à 25 étudiants. Hors dans nos universités, la situation se présente comme suit :

Université de Lomé: un (01) professeur pour 92 étudiants ; et Université de Kara : un (01) professeur pour 130 étudiants. Comme on le constate, il y a un problème de fond qui porte sur les moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour la réussite de ce système. Prenons un exemple dans le domaine de la formation des médecins pour comparer l'ancien système de formation des médecins chirurgiens : trois (03) étapes dans l'opération chirurgicale (simplification caricaturale) : l'étudiant chirurgien doit apprendre à ouvrir, à traiter le mal et à refermer la blessure. Dans l'ancien système, si chaque partie est notée sur 10 points, à l'examen, si l'étudiant a par exemple :

- 1) 7/10 pour l'ouverture de la partie malade ;
- 2) 9/10 pour l'extraction du mal ; et
- 3) 0/10 pour la fermeture, il a au total 16/30 et donc il aura réussi. Avec le nouveau système, il doit reprendre la dernière partie où il a eu 0/10 ; donc, il doit suivre encore des cours pour maîtriser cette troisième étape puis recomposer. S'il a la moyenne, en ce moment à ce nouvel examen, il aura réussi. Donc, il n'y a pas d'examen de rattrapage comme dans l'ancien système si le professeur n'a pas repris le cours pour ceux qui n'avaient pas compris. D'où l'importance d'avoir des effectifs d'étudiants réduits. Comment financer le recrutement des enseignants et les matériels didactiques ?

UK



Des étudiants à l'UL

B- Financement de l'Enseignement Supérieur au Togo

La majorité de nos partenaires financiers refusent de financer l'enseignement supérieur en privilégiant l'enseignement primaire et secondaire. Or, la dynamique de la globalisation dans laquelle s'inscrit le Togo a aussi des exigences en matière de qualité des ressources humaines. Ainsi, un enseignement de qualité est une obligation pour nos pays pour le décollage de nos économies et cela a un coût. Ne disposant pas d'informations sur le coût de formation d'un étudiant à l'Université de Lomé et celle de Kara, nous allons donner quelques exemples :

- A l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) : les frais d'inscription s'élevaient à 1 500 000 francs CFA par étudiant.
- Dans les Instituts de formation en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) : les frais d'inscription se situent entre 600 000 et 800 000 francs CFA par étudiant.
- Dans les Ecoles secondaires privées : les frais d'inscription sont supérieurs ou égaux à 100 000 Francs CFA par élève.
- Dans les Universités de Lomé et celle de Kara : à ce jour, les droits d'inscription s'élevaient à 25 000 par étudiant.

En attendant d'avoir le coût de formation par étudiant dans les universités au Togo, on se pose la question de savoir, quelles devraient être la contribution de l'Etat et celle des parents pour une formation de qualité des étudiants dans nos universités ? Dans la province Canadienne du Nouveau BRUNSWICK, la répartition des charges de formation



La FASEG à l'université de Kara

universitaire est comme suit :

- Etat et ses démembrements : 2/3 du coût total de formation
- Etudiant (parent) : 1/3 du coût total de formation

Les meilleurs étudiants démunis reçoivent des bourses d'études comme cela se faisait dans le temps au Togo. Est-ce que l'Etat a lui seul, les moyens de recruter les professeurs pour respecter progressivement les ratios de l'UNSECO (01 professeur pour 30 étudiants) sans parler des équipements pédagogiques (bibliothèques, laboratoires, etc...) ? Si non, quelle doit être la contribution de l'étudiant, voire des parents.

qui sortiront n'auront pas d'emploi car nous sommes dans un monde concurrentiel. Dans ce cas, notre pays ne pourra pas faire face à la concurrence sous-régionale, régionale et internationale. Par exemple, au Canada, les frais de scolarité payés par les étudiants québécois permettent de couvrir le budget de fonctionnement de chacune des universités de la province du Québec. Il en est de même pour les universités de la province d'Ontario. Ceci permet à ces universités d'être viables et compétitives avec un enseignement de qualité leur conférant une place de renom sur le plan international. Nous souhaitons qu'un débat sans passion s'ouvre entre la Société Civile, les Parents des étudiants, les médias, les Partenaires Techniques et Financiers, les syndicats pour que chacun se prononce sur ce que nous voulons pour notre jeunesse dans les années à venir. Pour avoir la qualité, il faut mettre le prix et ce prix ne viendra pas uniquement des finances publiques (l'Etat).

Togoreforme.com

Neutralité positive

Contribution



Suite et fin de l'analyse du Dr. Abou-Bakr A. Mashimango sur la crise centrafricaine

LES CAUSES HISTORIQUES DES MUTATIONS STRUCTURELLES DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE EN RCA

2. La résilience des structures locales ou traditionnelles de gouvernance.

Les chefferies locales de même que les sultanats en République centrafricaine ne vivent que grâce à leurs résiliences car, dépossédés de tout leur attribut et prérogatives d'antan. Contrairement aux autres pays voisins (Cameroun, Tchad, RDC) où le pouvoir des autorités traditionnelles à l'échelle locale, régionale et nationale a été reconnu voire, renforcé en moyen logistique, financier, matériel etc., celui de leurs compères centrafricains s'amenuisaient de plus en plus depuis les années 1970 pendant le régime du président DACKO où des textes de loi ont été pris pour « limiter » l'autorité traditionnelle des Sultans et chefferie locale et en faire des simples « auxiliaires » au service de l'administration déconcentrée de l'état. Cet état de fait au lieu de rapprocher les autorités traditionnelles de leur administré les en éloigne. Pire, il opère une rupture entre les détenteurs du pouvoir ancestral issu des différents terroirs et les connaissances modernes détenues par les jeunes cadres de la nouvelle administration. L'absence de cette jonction mieux, de la rencontre de ces deux paradigmes (connaissance traditionnelle et connaissance moderne) peut empêcher l'émergence des idées novatrices, percutantes et catalytiques pouvant favoriser une unité dans la diversité culturelle, linguistique et religieuse dont avait besoin le nouvel état.

manière les « unités villageoises » dispersées en nommant, pour ne pas dire imposer, les chefs de circonscription n'ayant aucune assise tribale et/ou identitaire n'a abouti qu'à la déstructuration des entités composant la société oubanguienne. Cette logique du pouvoir colonial a conduit de plus à une délocalisation de cette dernière, obligeant les lignages (famille élargie) à s'aligner aux « bords de route » accentuant ainsi leur dépendance économique et sociale conséquence de l'extraversion de l'économie « traditionnelle », laquelle était déjà précaire avant la colonisation. Du coup, les mécanismes traditionnels de gouvernance ainsi que ceux de contrôle, de communication et de sécurisation de la population indigène à l'échelle locale se trouvent affaiblis voire, « dénaturés » parce que ayant perdu de leur substance. Tout se passe comme si, y avait d'un côté, le pouvoir conféré aux chefs traditionnels « coptés » par les blancs et de l'autre côté, les représentants « naturels » des collectivités dépossédés certes de leur légitimité mais, dont l'emprise sur les collectivités locales subsiste encore. Aussi, la nouvelle administration née de la période postcoloniale se retrouve face à deux leviers de « commande » de la chose publique dont une visible, bénéficiant de la caution du gouvernement et l'autre, invisible ou souterraine c'est selon, bénéficiant de la faveur de la population locale. Dans ce contexte, appliquer une loi relève d'une gageure qui ne profitera ni à l'administration centrale et encore moins aux collectivités locales. Pire, la majorité des enjeux politiques, économiques, militaires etc. qui auraient pu trouver des solutions au niveau local voire, régional ou sous-régional ont tendance à remonter vers la capitale Bangui. « Désarmée » pour les affronter et leur trouver des solutions, Bangui ne peut que recourir, comme cela arrive souvent, à des « intermédiaires » qui sont eux-mêmes déconnectés des réalités locales.

La fragmentation accélérée des sociétés oubanguiennes par la puissance colonisatrice a laissé des traces indélébiles sur l'organisation des structures de gouvernance et de protection des populations locales. Déjà divisées en segment de lignage et regroupées en petite communautés, les sociétés oubanguiennes ont rarement résisté aux influences extérieures qu'elles soient de nature conflictuelle (guerres) ou pacifique (échange des biens économiques). La colonisation en voulant « structurer » à sa

3. Les mécanismes endogènes de règlements et de réconciliation des conflits

Les systèmes organisationnels et fonctionnels de règlement des conflits existant souffrant déjà de l'application des principes de l'état de droit, de la justice équitable, de la gouvernance locale, sont en panne. Pour les renforcer et les rendre opératoires, il faudra nécessairement intégrer les « résiliences » spirituelles, culturelles, religieuses garantes de l'héritage identitaire ancestral dont les porteurs-défenseurs sont connus et ont pour nom : Sultan ; Chef traditionnel et Lamidos. Ce renforcement et l'opérationnalisation de ces structures de gouvernance locale passent obligatoirement par une réhabilitation en raison du passé historique qui les a dépouillés de leur « pouvoir » ainsi qu'une reconnaissance « officielle » du gouvernement pour expier le mal commis par leurs prédécesseurs (colons et administration née de la période de l'indépendance). A cet effet, pour conjurer définitivement le « mal » et répartir sur des solides bases, la cérémonie de réparation devra intégrer ou prévoir l'acceptation des fautes commises et les acteurs gouvernementaux prêtent à subir « moralement » ou « physiquement », c'est selon, les peines physiques ou morales envisagées lesquelles pourront d'ailleurs faire l'objet d'une « négociation » avec les parties prenantes notamment les Sultans ; Chefs traditionnels et Lamidos.

ou concernées par la crise mais, aussi, en fonction de leur statut et rang social, un gradient se référant aux lois et règles traditionnelles (sanctions ; réparation ; réconciliation ; mise en garde et exclusion) sont envisagées et les parties prenantes sont tenues de les observer et /ou de les appliquer. D'autres structures de prévention, d'écoute et de communication qui étaient utilisées par les autorités traditionnelles étaient les confréries des chasseurs (même si ces catégories socio-professionnelles sont fortement dégradées dans les régions du Nord) ainsi que les pasteurs peuhls (dans les régions de l'Ouest et l'Est). Dans les zones de l'Est par exemple, les éleveurs sont devenus grâce à leur parfaite connaissance du terrain des indicateurs précieux qui exploitent malheureusement pour leur propre compte les informations en leur possession. Cette attitude ne peut s'expliquer qu'à travers la méfiance ou encore, le manque de confiance qu'ils ont à l'égard des Autorités traditionnelles et /ou gouvernementales. Pourtant, ces relais de communication s'ils sont rationnellement utilisés, peuvent s'avérer être des redoutables armes pour contrer les velléités guerrières des groupuscules armés qui écumant les régions Est, Nord et Ouest du pays.

Les structures associatives traditionnelles (groupelement d'autopromotion, groupelement endogène, groupelement religieux) ou modernes (ONG) sont aussi en place des mécanismes « endogènes » de règlement des crises et conflits ainsi que de réconciliation des parties engagées dans le processus. Généralement, en fonction de l'ethnie des parties engagées

ce qui les transforment en des organes de règlement des litiges et des crises commis parfois hors du cadre associatif. L'adhésion des aînés tout comme des autorités locales, voire administrative, au sein de ces association est indispensable. Elle constitue, en quelque sorte, un gage ou encore, une sorte de caution morale ou de garantie c'est selon, pour tous les membres y compris les observateurs. Ces derniers, selon qu'ils sont alliés ou adversaires, jugent et émettent des avis qui peuvent considérablement influencer la réputation supposée ou réelle du groupelement. Les règles de fonctionnement de ces groupelements sont intériorisées dans la mémoire de chaque membre. C'est une sorte de convention que chacun garde en mémoire et attend son application par les leaders du groupelement. Le silence des membres est un indicateur qui montre la bonne application des règles. Par contre, en cas de mauvaise application ou parfois d'une interprétation jugée erronée, la réprobation est collective, directe et s'exprime ouvertement. Tacitement, cela veut dire qu'il faut recommencer le procès ou la discussion selon le cas qui se présente. Quelle que soit la règle qui

est appliquée dans un groupelement, c'est toujours le principe de la réciprocité dans la délibération qui est de mise. La réciprocité selon qu'elle est appliquée est gage de la cohésion ou du disfonctionnement du groupelement. Il est très difficile dans un groupelement de consigner par écrit un catalogue des bonnes ou mauvaises règles. Les groupelements qui en possèdent (statuts et règlement intérieur) les appliquent rarement et préfèrent régler les litiges à l'amiable. Parfois un litige, même s'il est réglé dans le cadre associatif ne finit pas moins d'être examiné et traité dans d'autre instance avec parfois, les mêmes jugent mais élargie à d'autres compétences (chef de quartier ; leader traditionnel) selon la gravité de l'acte. Le cadre ou le lieu des réunions est généralement fixé dans l'enceinte voire, (par défaut) à proximité d'un membre influent du groupelement lequel est toujours disponible à offrir bancs, chaises, fauteuils et, parfois, du café, boisson, etc. Le fonctionnement du groupelement est bien entendu tributaire de cette main protectrice et l'assemblée doit en tenir compte dans ses délibérations (A.MOUKADAS-NOURE ; 2015).

4. Rôle des valeurs morales, religieuses et spirituelles dans le fonctionnement des organes de gouvernance locale ou traditionnelle

En matière de sécurité, de protection et de défense dans les sociétés traditionnelles, certains modes opératoires existent et ont fait leur preuve. Dans les sociétés du Nord-Ouest de la R.C.A jadis, le chef de guerre était chargé de l'accomplissement des rites, de la direction des opérations dans le champ de bataille, du partage de butin, etc. Cependant, dans d'autres types des sociétés de l'extrême Nord, les chefs de guerre sont des « professionnels » ou des chefs de bannière ne vivant que pour la guerre ou les opérations de razzia. Dans les groupes Rounga et Sara pour ne citer que ces exemples, le chef de guerre après le partage de butin de guerre redevenait un simple citoyen. La conduite de la guerre devient donc de facto un facteur de différenciation sociale en ce sens que celui qui porte ou incarne ces valeurs, est considéré comme une « élite » aux yeux de ses compatriotes. Ces derniers s'en remettent à lui, lequel est chargé d'exercer un rôle d'arbitrage, de représentation voire, de délibération au sein du groupe (A.MOUKADAS-NOURE ; 2015).

Sovent, le pouvoir qui est conféré au chef de guerre (société du Nord-ouest) s'exerce dans un cadre religieux mieux, d'une pratique magico-religieuse à l'image de KARINOUE de la communauté Gbaya qui distribuait des fétiches à des émissaires qui affluaient de tous les villages avoisinants mais, aussi des villages excentrés, pour prendre part à la guerre qu'il préparait contre les envahisseurs Peuhls et Européens.

5. Absence de leadership dans les négociations, la formulation des revendications, leur négociation et leur légitimation auprès des parties en conflit. Au moment où nous écrivons ces pages, la liste des futurs candidats à la magistrature suprême de l'état qui ne cesse de s'allonger (au moins 65 postulants sur une centaine des partis politiques que compte le pays) nous conforte dans l'hypothèse d'une problématique d'absence depuis les années 60 d'un leadership capable de cristalliser autour de lui ou de son programme c'est selon, les aspirations légitimes du peuple centrafricain et surtout, de réaliser la jonction entre le « passé » et l'« avenir ».

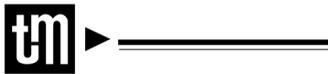
Dans certains pays d'Afrique, des hommes politiques tels que Félix Houphouët-Boigny, Léopold Sédar Senghor, Ahidjo Amadou, Léon-Mba, Tombalbaye Ngarta, ont pu réaliser, malgré les hostilités qu'ils ont rencontrées de leurs détracteurs, cette « jonction » entre les catégories des aînés et des cadets, lesquelles constituaient une équation à multiples inconnus et

« Sous l'impulsion de nos candidats actuels en vue d'accéder à la magistrature suprême de l'état se dessine trois schémas : la première est qu'une focalisation est faite sur "l'homme providentiel" qui, dès son élection, sauvera la RCA. Cette approche les amène mécaniquement à se dispenser de l'obligation qu'ils ont de soumettre leur vision à débat avant les élections. La deuxième composante est celle de faire du "bruit" autour des "grands partis" qui ont eu à gérer la RCA de manière alternée depuis les indépendances. Cette focalisation sur les "grands partis" dispense les uns et les autres (je veux parler des candidats) d'exposer le programme de leur parti respectif et de nous convaincre sur la méthodologie qu'ils comptent utiliser pour "sauver" la RCA. La troisième et dernière constante est qu'on met en avant avec beaucoup de "bruits" les portefeuilles relationnels dont on dispose à l'extérieur mais on n'explique pas comment ces relations seront mises en valeur pour résoudre le cas centrafricain tout en évitant à notre pays d'être toujours ce mendiant qui manque d'imagination pour améliorer son sort ». (Constant GOUYOMGBIA-KONGBA-ZEZE ; 2015). Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android.

De la destruction des institutions de gouvernance traditionnelle à l'effondrement de l'Etat, en passant par le pillage systématique des richesses naturelles, la situation que vivent les centrafricains répond à une dynamique de pouvoir d'Etat bâti sur fond de domination ethno-identitaire qui fait fi de la construction d'une nation unie. Dans ce contexte, quelles sont les méthodes ainsi que les mécanismes et actions à envisager ?

Dr. Abou-Bakr A. Mashimango

Neutralité positive



Service & détente

PHARMACIES DE GARDE DU 05 AU 12 OCTOBRE 2015

JAHNAP (Djidjôlé-Gakli près du favonetmultimédia) Tél: 22512256
NATION (face ancien marché de Totsi), Tél : 22 25 99 65
ST ANTOINE (1048, Av de la Liberté), Tél: 22 21 29 64
ENOULI (Station d'Agbalépédogan), Tél: 22 25 90 68
SILOE (Carrefour Apédokoè, Atigangomé), Tél: 22 33 82 87
ADIDOGOME (Face au Camp 2e Ri d'Adidogomé), Tél: 22 50 54 85
LAUS DEO (Route de Léo 2000, clinique Besthesda Qtier Adidoadin), Tél: 22 25 15 05
APOLLON (face complexe scolaire makafui-Avédji), Tél : 22310107
LA GRACE (Près de l'auberge Sahara), Tél : 22 25 91 65
VITAS (Agoè Assiyéyé côté ouest), Tél : 22 25 63 43
JUSTINE (191 Bd des armées Tokoin Habitat), Tél: 22 21 00 01
ISIS (Av Jean Paul II, près des railes Noukafou Gakpoti), Tél: 23 36 95 65
LE JOURDIN (Bd Léopold Sédar Senghor, face au CEG Wuiti), Tél: 22 61 56 14
AEROPORT (RIE de l'aéroport SITO), Tél: 22 26 21 22
KLOKPE (Derrière la foire Togo 2000 Qtier Atiégo), Tél: 22 61 42 42
APOTHEKA (Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué), Tél: 22 61 57 57
PHARMACIE 2000 (Bè Kpota près du marché Djifa), Tél: 22 70 01 69
LE PROGRES (Sur le tronçon CIMTOGO à côté de Zoro bar), Tél: 22 35 86 55
AKOFA (Av- Maman N'danida, Amoutivé), Tél: 22 21 00 97
ST RPHAEEL (Marché d'Atikpodji), Tél: 22 21 84 26
DES APOTRES (Akodésséwa face ETOCOTRAN), Tél: 22 27 11 98

INFOS UTILES

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpôé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, Immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV ; Tél: 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE ; Tél: 22 22 66 11
TOGO TELECOM ; Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHEEL; Tél: 22 25 92 77
CLINIQUE DE LAEROPORT; Tél: 22 26 90 12
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39
PROTECTION DE L'ENFANCE; Tél: 111 / 22 20 45 10
SPECIALE INFO SANTE; Tél: 80 00 00 11

Votre Agence . Société

et autres ont besoin

de la PUB,

Annoncez-vous dans Togomatin

90 15 39 77
 97 87 12 42
 22 25 02 23

Monos flechés Vor griller fléchés faciles avec énigme (Les petits numéros des grilles vous permettent de constituer le message)

La réponse dans notre prochain numéro

Monuments de Bretagne

1. Menhir
2. Dolmen
3. Menhir
4. Dolmen
5. Menhir
6. Dolmen
7. Menhir
8. Dolmen
9. Menhir
10. Dolmen

Les bons plans et les bonnes adresses

Où MANGER à Lomé?

RESTAURANTS EUROPEENS

BELLE EPOQUE (Qtier Kodjoviakopé, rue Gnagbadé) ; Tél : 22 20 22 40
CÔTE JARDIN (Qtier Bè) ; Tél : 22 42 19 82
Galion (Qtier Kodjoviakopé, 221 rue des Camomilles) ; Tél : 22 22 00 30

RESTAURANTS LIBANAIS

LA TERASSE (Qtier Dékon, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 90 12 12 12
NUIT D'ORIENT (Qtier Nyékonakpôé, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 22 44 68 96

RESTAURANTS ASIATIQUES

BEIJING (Qtier Kodjoviakopé, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 22 21 51 41
CHINA TOWN (Qtier Kodjoviakopé, Bd circulaire) ; Tél : 22 22 30 06

RESTAURANTS AFRICAINS

LE TALIER (181, rue Mampo Amoutiévé) ; Tél : 93 45 90 90 / 98 95 24 24
VIVI ROYALE (Qtier Nyékonakpôé, Rue des Moussons) ; Tél : 22 22 20 27

SNACKS & PIZZERIA

BAMBOO (Qtier Assiganto près de Super RAMCO) ; Tél : 99 22 19 95
PIZZERIA GREENFIELD (Qtier Tokoin Hôpital Rue Akati) ; Tél : 22 21 21 55

BOULANGERIES & PÂTISSERIES

CROUSTILLANT (Rue de l'OCAM) ; Tél : 22 22 75 49
CROQUEMBOUCHE (Qtier Agbalépédogan en face de GTA) ; Tél : 22 25 14 46

Les blagues du jour

Définition du mariage

Définition religieuse :
 Acte religieux qui consiste à créer un crucifié de plus et une vierge de moins

Définition juridique :
 Sentence dont, le condamné à perpétuité, est libéré uniquement pour mauvaise conduite.

Définition courante:
 Aucune femme n'a ce qu'elle espérait et aucun homme n'espérait ce qu'il a.

Définition mathématique:
 Sommes d'emmerdes, soustraction de libertés, division des biens.

Définition militaire:
 C'est la seule guerre où l'on dort avec l'ennemi.

Définition philosophique:
 Sert à résoudre à deux des problèmes que l'on n'aurait jamais eus en restant célibataire.

. Avant et après le mariage



Avant : 2fois par nuit et tu m'essouffles
Après : 2fois par an et tu m'étoffes

Photo du jour



. L'heure du bilan

Avant le mariage

Elle : Salut !
 Lui : Ah, depuis le temps que j'attends ça !
 Elle : Tu veux que je parte ?
 Lui : Non. Je n'ose même pas y penser.
 Elle : Tu m'aimes ?
 Lui : Bien sûr ! Enormément !
 Elle : Tu m'as déjà trompée ?
 Lui : Non ! Pourquoi demandes-tu ça ?
 Elle : Tu veux m'embrasser ?
 Lui : Chaque fois que j'en aurai l'occasion
 Elle : Tu me battras un jour ?
 Lui : Tu es folle ? Je ne suis pas comme ça !
 Elle : Je peux te faire confiance ?
 Lui : Oui
 Elle : Chéri !

Après le mariage

Elle : Chéri !
 Lui : Oui
 Elle : Je peux te faire confiance ?
 Lui : Tu es folle ? Je ne suis pas comme ça !
 Elle : Tu me battras un jour ?
 Lui : Chaque fois que j'en aurai l'occasion
 Elle : Tu veux m'embrasser ?
 Lui : Non ! Pourquoi demandes-tu ça ?
 Elle : Tu m'as déjà trompée ?
 Lui : Bien sûr ! Enormément !
 Elle : Tu m'aimes ?
 Lui : Non. Je n'ose même pas y penser.
 Elle : Tu veux que je parte ?
 Lui : Ah, depuis le temps que j'attends ça !
 Elle : Salut !

Ah...! c'est la vie; pas de découragement.

Arts & Culture



Arts plastiques Lenuel expose le « Cri de la nature » au Laboratoire Lomé

L'inauguration de l'exposition des œuvres de l'artiste Lenuel, qui a eu lieu ce vendredi 9 octobre a convaincu plus d'un. Belle Initiative du Laboratoire Lomé, elle a eu lieu dans une douce ambiance cadrant avec l'espace d'art contemporain Le Laboratoire Lomé.



Artiste Lenuel

On pouvait déceler de l'amour, de la passion, et un désir de rendre à dame nature ses marques de majesté dans les peintures de Lenuel. Et pour l'occasion, une chambre « noire », pareille à une nature morte, est aménagée pour rendre vraisemblables certains tableaux peints sur de petites tablettes.

Ces derniers font voyager le visiteur à travers le monde naturel de l'artiste.

Le choix du thème « cri de la nature » opéré par l'artiste lui vient du constat selon lequel, avec l'urbanisation et la modernité, la forêt est en train de disparaître, les arbres étant utilisés pour le bois de chauffe alors que l'écosystème constitue un grand poumon pour la nature. « Cri de la nature » est un appel pressant au public afin d'attirer son attention sur le problème du réchauffement climatique et inciter le public à faire des randonnées dans la nature pour y découvrir les merveilles cachées. A travers ces œuvres, l'artiste invite à partager un univers qui le concerne et dans lequel il s'implique au travers de son engagement artistique. Rendant ainsi un vibrant hommage à la nature, il fait de ses arbres séculaires une figure récurrente, une métaphore de l'art. Pareille à un appel à aimer cette nature qui nous entoure et

Mode Lilly Nassar, une Togolaise qui passe 41 années à la maison Dior

Aujourd'hui à la retraite, Lilly Nassar a passé quarante et une années dans les ateliers haute couture de la maison Dior. Portrait !



Lilly Nassar

désir profond d'être ici. On m'a dit de choisir l'atelier dans lequel je serais affectée. Je ne savais pas trop comment m'y prendre, alors je me suis fiée, un peu au hasard, aux prénoms qui baptisaient les ateliers, affichés sur la porte. J'ai opté pour «Madame Elisabeth». À l'école, l'une de mes professeurs avait été première d'atelier. J'avais beaucoup appris avec elle sur les matières et le fonctionnement du métier. Je n'étais donc pas trop dépaysée, mais tellement curieuse ! En pensant à tout ce que j'allais vivre, je m'étais fait mon petit cinéma dans ma tête. Je rêvais de l'atmosphère, du contact avec les autres, de rencontrer les créateurs... à l'époque, il y avait encore à l'atelier des couturières qui avaient connu Monsieur Dior. Depuis toute petite, j'avais toujours dit que je travaillerais chez lui, je ne saurais dire exactement pourquoi. Au Togo, on vivait à deux pas de l'un des plus grands marchés de tissus de la ville. Vers 8 ou 9 ans, quand je suis partie en pension, j'ai commencé à restructurer tous les vêtements de mon trousseau. J'aimais couper les tissus, fabriquer des poupées. C'est un peu plus tard, en achetant des magazines de mode, que j'ai su qu'un jour, j'irais vivre à Paris pour travailler chez Monsieur Dior. La hiérarchie y était très structurée, mais on nous couvrait et on nous enseignait beaucoup. À la fin de mon année de stage, une place m'attendait chez Cardin. Le dernier jour, alors que j'avais déjà dit au revoir, la première d'atelier m'a dit que je pouvais rester si je le souhaitais... J'ai envoyé une lettre d'excuses chez Cardin, et je n'ai plus quitté la maison. Embauchée comme seconde main qualifiée, j'ai monté les échelons petit à petit. J'ai été coupeuse puis j'ai suivi une formation de modéliste. à ce poste, on concrétise le croquis du stylist, on le transforme en une toile blanche qui devient le patron de la pièce. Ce que j'aime le plus, c'est créer, innover. J'adore aussi les périodes de collections, parce que c'est l'aventure, la découverte de nouvelles matières, de nouveaux volumes. Même si cela engendre de l'effervescence, je ne ressentais pas

qui n'a pas encore fini de nous révéler ses secrets, les arbres que peint l'artiste livrent tous leurs secrets, laissant au spectateur le libre choix de déceler et de s'imprégner. « Par leur situation, leur âge, leur taille ou leur symbolique, certains arbres constituent un héritage naturel et culturel qu'il nous appartient de préserver et de mettre en valeur », affirme-t-il.

Présent à cette inauguration, le ministre Guy Madjé Lorenzo n'a pas manqué de souligner son enthousiasme et son désir de voir s'exprimer d'autres talents de cette carrure au Togo. Pour lui, en effet, ces œuvres sont une invite à l'action envers la nature, celle de la respecter et de la protéger : « j'invite tout le monde à venir contempler ces œuvres d'art qui nous montrent au fond, comment nous devons changer nos comportements vis-à-vis de la nature ». Diplômé en technique artistique, l'artiste Lenuel, de son vrai nom Ofissa Kokou Dodji, commence à exposer ses toiles au Togo dès les années 2000, puis au Cameroun, en RDC durant deux années successives. Il obtient la reconnaissance officielle d'Artiste décernée par le Ministère de la Culture en 2012. Fruit d'une collaboration depuis 2014 avec la galeriste Sandra Agbessi, cette exposition de Lenuel se tient du 10 octobre au 21 novembre 2015, du lundi au samedi et sur rendez-vous.

A.Bawérima

vraiment de stress. Déjà parce que ce n'est pas dans ma nature, mais aussi parce que j'ai pris l'habitude au fil du temps. Il faut que le travail soit bien fait, en temps et en heure. C'est tout. Nous, les ouvrières, on aimait beaucoup aller aux défilés. On se chamaillait pour habiller les mannequins en coulisses. De là, on voyait tout ce qui se passait sur le podium. Et on était fières. C'est comme voir défilé son bébé !

Dans quasiment tous les cas, y compris en Europe, les immigrants n'évincent nullement les travailleurs autochtones qui, en général, répugnent aux métiers bas et sales qu'acceptent les arrivants, et ceux-ci contribuent au dynamisme économique des pays où ils travaillent, souvent dans des conditions d'exploitation éhontées (travail au noir, très bas salaires). Aujourd'hui, en France, les salsapapiers sont indispensables à de nombreuses corporations comme la restauration. Un rapport de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) assure que l'immigration jouera un rôle vital dans la future économie des pays du Nord afin d'y maintenir croissance et prospérité. Après la baisse des années 2008 et 2009, les flux migratoires retrouverons donc sans doute leur élan... Les gouvernements devraient aider les immigrés à s'intégrer, leur assurer les mêmes droits que ceux des travailleurs locaux, rendre moins restrictives les barrières mises à leur naturalisation. De plus, dans les pays disposant de procédures d'intégration par naturalisation et offrant la nationalité aux enfants nés sur leur sol, les immigrants réussissent ont non seulement donné une consistance démographique à la nation, mais apporté des richesses par leurs diversités culturelles. Toutefois, en Europe, dans les pays où ont persisté des sentiments de supériorité raciste, post-colonialiste et xénophobe, les immigrés sont de plus en plus souvent victimes de reconquellissements nationalistes, eux-mêmes excubés par les nouvelles angosses nées des incertitudes liées au lendemain, des difficultés économiques, de la crainte de perdre son identité ; ils deviennent des boucs émissaires. Alors que rien n'indique une montée invasive, la volonté de séduire l'électorat xénophobe entraîne les pouvoirs publics à prendre des mesures cruelles de refoulement et d'expulsion. La France républicaine, qui jamais n'avait cédé à l'hystérie anti-immigrés de l'extrême droite, perd sa figure hospitalière au profit d'une politique du rejet, alors que la dénatalité requerrait sur son sol l'arrivée de forces neuves et jeunes... »

Liberation.fr

Lire

« ...Venons-en aux migrations. Celles-ci sont à la fois cause et effet de la diaspora d'Homo dit sapiens sur tous les continents durant la préhistoire, y compris dans les îles de l'Océanie. Elles n'ont jamais cessé durant toute l'histoire humaine, tantôt se fixant pour créer des nations, tantôt envahissant des Etats pour y substituer leur pouvoir. Ce sont les invasions « barbares » qui ont érigé les nations européennes sur les décombres de l'Empire romain. Les migrations sont en fait un phénomène ininterrompu, soit qu'un peuple en chasse un autre, soit qu'un peuple nomade se lance à la conquête de sociétés sédentaires, soit que des populations pauvres ou opprimées partent en quête de terres sinon promises, du moins prometteuses. Rappelons que les deux Amériques sont des produits de migrations européennes. Les migrations continuent de nos jours sous forme non pas de déplacements de peuples entiers, mais de départs individuels plus ou moins regroupés, et, dans le cas des Africains, en subissant l'exploitation de passeurs pour accéder subrepticement à des pays où ils demeureraient clandestins. On a décompté 200 millions de migrants en 2005, dont 34% à destination de l'Europe, 28% de l'Asie, 23% de l'Amérique du nord, 4% de l'Amérique latine donc 57% en tout pour le monde occidental. Notons que parmi ces migrants, 7%, soit 14 millions, ont fui des conflits (Africains, Libanais, Afghans, chrétiens du Moyen-Orient, qu'il y a eu des « réfugiés environnementaux » en raison des désertifications, inondations, séismes, dégradations climatiques ; qu'il y a des migrants chinois en Afrique et des migrants de toutes les provenances dans les pays pétroliers du Golfe (où ils fournissent 80% de la main d'œuvre). Ajoutons qu'il y a un exode des cerveaux (médecins, ingénieurs diplômés) : cerveaux africains vers l'Europe, cerveaux européens vers l'Amérique du nord. Les émigrations les plus massives se font à destination du Canada, de l'Australie, de l'Arabie Saoudite et des autres Etats pétroliers. Dans quasiment tous les cas, y compris en Europe, les immigrants n'évincent nullement les travailleurs autochtones qui, en général, répugnent aux métiers bas et sales qu'acceptent les arrivants, et ceux-ci contribuent au dynamisme économique des pays où ils travaillent, souvent dans des conditions d'exploitation éhontées (travail au noir, très bas salaires). Aujourd'hui, en France, les salsapapiers sont indispensables à de nombreuses corporations comme la restauration. Un rapport de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) assure que l'immigration jouera un rôle vital dans la future économie des pays du Nord afin d'y maintenir croissance et prospérité. Après la baisse des années 2008 et 2009, les flux migratoires retrouverons donc sans doute leur élan... Les gouvernements devraient aider les immigrés à s'intégrer, leur assurer les mêmes droits que ceux des travailleurs locaux, rendre moins restrictives les barrières mises à leur naturalisation. De plus, dans les pays disposant de procédures d'intégration par naturalisation et offrant la nationalité aux enfants nés sur leur sol, les immigrants réussissent ont non seulement donné une consistance démographique à la nation, mais apporté des richesses par leurs diversités culturelles. Toutefois, en Europe, dans les pays où ont persisté des sentiments de supériorité raciste, post-colonialiste et xénophobe, les immigrés sont de plus en plus souvent victimes de reconquellissements nationalistes, eux-mêmes excubés par les nouvelles angosses nées des incertitudes liées au lendemain, des difficultés économiques, de la crainte de perdre son identité ; ils deviennent des boucs émissaires. Alors que rien n'indique une montée invasive, la volonté de séduire l'électorat xénophobe entraîne les pouvoirs publics à prendre des mesures cruelles de refoulement et d'expulsion. La France républicaine, qui jamais n'avait cédé à l'hystérie anti-immigrés de l'extrême droite, perd sa figure hospitalière au profit d'une politique du rejet, alors que la dénatalité requerrait sur son sol l'arrivée de forces neuves et jeunes... »

Edgar Morin, extrait de La Voie / pour l'avenir de l'humanité, Ed. Pluriel, pp 112-116



Sports

CHAN 2016 / Préparatifs Les Eperviers locaux tenus en échec

Avec leur ambition de se qualifier pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2016 au Rwanda, les Eperviers locaux ont livré le 07 octobre dernier un match amical contre Asfosa FC de Lomé, un club de 3eme division.



Tom Sainfiet

Les deux parties se sont séparées sur un score nul ce qui laisse à désirer sur le niveau des Eperviers locaux qui se préparent pour se mesurer à leurs homologues du Niger dans la phase éliminatoire.

deçà de l'attente de certains amoureux du ballon rond au Togo, le sélectionneur s'est dit être satisfait et confiant en l'avenir.

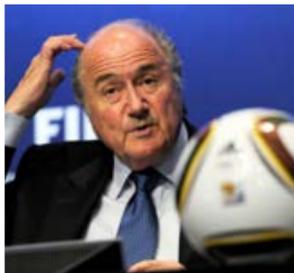
En se contentant du score nul entre les deux formations, Tom Sainfiet mais au-devant que son objectif c'est de jouer et gagner le Mena du Niger.

Freda Sefiamor

Quoique le résultat eu par les poulains de l'entraîneur national Tom Sainfiet soit en

FIFA Suspendu, Blatter fait appel

Sepp Blatter, le président suspendu de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) qui est suspendu a fait appel de sa suspension de 90 jours par la commission d'éthique.



Sepp Blatter

audition auprès de cette instance. En initiant cet appel, Blatter, selon son entourage, a estimé qu'il n'a pas eu la possibilité d'être entendu par le Comité d'éthique de l'organisation avant sa suspension pour 90 jours.

Un peu plus tôt, Michel Platini (président de l'UEFA également suspendu dans cette affaire) avait déjà fait appel.

Le fil des événements

Âgé de 79 ans, Sepp Blatter est visé depuis le 25 septembre par une procédure pénale pour corruption par la justice Suisse. Il a été suspendu de toute activité liée au football pendant 90 jours jeudi par la commission d'éthique de la Fifa. Les autorités Suisses et américaines ont annoncé en mai l'ouverture d'enquêtes à l'encontre de dirigeants de la Fifa soupçonnés de corruption, notamment dans le cadre de l'attribution des Coupes du monde de 2018 et 2022 à la Russie et au Qatar.

Sepp Blatter, qui se dit innocent, a annoncé sa démission de la présidence de la Fifa le 2 juin dernier, quatre jours seulement après avoir été réélu pour un cinquième mandat à la tête d'une organisation qu'il dirige depuis 1998. Il a précisé qu'il cesserait d'exercer ses fonctions après l'élection de son successeur le 26 février prochain.

TM avec Europe1.fr

Tournoi de lutte de la CEDEAO Le Sénégal champion !

Le Sénégal a remporté hier dimanche à Dakar la finale de la 7ème édition du tournoi de lutte de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Sénégal a battu le Niger par 5-0.

Ce tournoi de lutte est d'après le ministre sénégalais des Sports, Matar Ba, une occasion qui «traduit une volonté des pays de l'espace CEDEAO de rapprocher leurs visions politiques à travers un projet sportif commun» dans un cadre «d'expression, d'échanges, de fraternité des pays de la CEDEAO».

Treize pays sur les quinze que compte la CEDEAO ont été à ce tournoi qui s'est

Eliminatoire Un mois d'octobre 2015 chargé pour les sélections africaines

Début des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, fin des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations 2016, matches préparatoires aux qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2017... Le mois d'octobre 2015 s'annonce chargé pour les équipes nationales du continent. Programme.

COUPE DU MONDE 2018

Les vingt-six équipes africaines les moins bien placées au classement Fifa des nations (au moment du tirage au sort) s'affrontent lors d'un premier tour avec des matches aller et retour répartis entre les 7 et 13 octobre 2015. Les treize qualifiés disputeront ensuite un deuxième tour aller/retour entre le 9 et le 17 novembre 2015.

Matches aller	Jeudi 8 octobre 2015 -	Samedi 10 octobre 2015 -
Mercredi 7 octobre 2015 - Soudan du Sud-Mauritanie Seychelles-Burundi Maurice-Kenya Tanzanie-Malawi Comores-Lesotho	Sao Tomé-Ethiopie Libéria-Guinée-Bissau Vendredi 9 octobre 2015 - Somalie-Niger Gambie-Namibie Djibouti-Swaziland	Erythrée-Botswana Tchad-Sierra Leone Centrafrique-Madagascar
Matches retour	Mardi 13 octobre 2015 -	
Dimanche 11 octobre 2015 - Malawi-Tanzanie Kenya-Maurice Ethiopie-Sao Tomé	Burundi-Seychelles Sierra Leone-Tchad Namibie-Gambie Niger-Somalie Guinée Bissau-Libéria	Lesotho-Comores Botswana-Erythrée Mauritanie-Soudan du Sud Swaziland-Djibouti Madagascar-Centrafrique

MATCHES DE PREPARATION

Les équipes dispensées du premier tour des éliminatoires du Mondial 2018 prépareront le deuxième tour, ainsi que les matches de qualification pour la CAN 2017, avec une série de rencontres amicales. Voici les principales.

Jeudi 8 octobre 2015 - Nigeria - RD Congo, à Vise (Belgique) Costa Rica - Afrique du Sud, à Liberia	Lundi 12 octobre 2015 - Maroc - Guinée, à Agadir Gabon - RD Congo, à Mons (Belgique)
Vendredi 9 octobre 2015 - Maroc - Côte d'Ivoire, Agadir Algérie - Guinée, Alger Tunisie - Gabon, à Tunis Mali - Burkina Faso, à Troyes (France)	Mardi 13 octobre 2015 - Algérie - Sénégal, à Alger Honduras - Afrique du Sud, à San Pedro Sula Canada - Ghana, à Washington (Etats-Unis)
Dimanche 11 octobre 2015 - Nigeria - Cameroun, à Denderleeuw (Belgique) Egypte - Zambie, à Dubaï (EAU)	Mercredi 14 octobre 2015 - Congo - Bénin, à Brazzaville

CHAN 2016

Les équipes nationales locales, composées de joueurs évoluant dans leur pays, seront également sur le pont en octobre, avec le dernier tour aller/retour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan 2016). Les quinze qualifiés rejoindront le Rwanda en phase finale du Chan 2016.

16, 17 ou 18 octobre 2015 - Mali - Mauritanie Niger - Togo RD Congo - Centrafrique Cameroun - Congo Tchad - Gabon Ouganda - Soudan Burundi - Ethiopie Zimbabwe - Lesotho Zambie - Mozambique Afrique du Sud - Angola	23, 24 ou 25 octobre 2015 - Libye - Maroc* Mauritanie - Mali Sénégal - Guinée Côte d'Ivoire - Ghana Togo - Niger Centrafrique - RD Congo Congo - Cameroun Gabon - Tchad Soudan - Ouganda Ethiopie - Burundi Lesotho - Zimbabwe Mozambique - Zambie Angola - Afrique du Sud
Dimanche 18 octobre 2015 - Nigeria - Burkina Faso Guinée - Sénégal Ghana - Côte d'Ivoire	Dimanche 25 octobre 2015 - Burkina Faso - Nigeria Tunisie - Maroc*
Lundi 19 octobre 2015 - Tunisie - Libye*	

* Les deux premiers d'un mini-championnat à trois entre la Libye, le Maroc et la Tunisie seront qualifiés pour le Chan 2016.

RFI



Vue des lutteurs

Sur les deux pays de la CEDEAO absents à ce tournoi à savoir la Côte d'Ivoire et le Cap Vert, Thierno Kâ, le vice-président du Comité National de Gestion de la lutte (CNG) a expliqué tous les pays de la Cedeao sont attendus « à l'exception de la Côte d'Ivoire pour des raisons que nous ignorons et du Cap-Vert qui n'est jamais venu puisque n'ayant pas une tradition de lutte ».

Pour la phase pratique de ce sport, la compétition s'est déroulée en individuel et par équipe. Le Sénégal qui a plus une culture de lutte s'est déjà adjugé cinq trophées sur les six précédentes éditions. L (contre un pour le Nigeria), est le grand favori de cette compétition

Freda Sefiamor

Reportages



Bank of Africa Togo recompense de meilleurs élèves

Le groupe Bank Of Africa (BOA) Togo a procédé le mercredi dernier à une remise de prix à des élèves d'une dizaine d'établissements de Lomé. Cette oeuvre sociale a regroupé sur la place « Anani Santos », les cadres de la banque, les parents d'élèves, les enseignants et chefs d'établissement.



Vue des élèves récompensés

Ils étaient au total une quatre vingtaine d'élèves à être primés par la BOA-Togo pour leur performance et excellence affichées en classe. Plusieurs sacs à l'effigie de la banque et contenant diverses fournitures ont été distribués aux élèves. « Nous avons l'habitude de récompenser les meilleurs élèves des écoles. Nous avons sélectionné dans la ville de Lomé, dans chaque quartier où nous avons installé nos agences, des enfants les plus méritants pour qu'on puisse les récompenser. Nous leur offrons des lots symboliques pour qu'ils puissent se distinguer parmi leurs camarades. Ils iront montrer à l'école que quand on est excellent, on a quelque chose de plus que les autres », a déclaré Bienvenu Alla, Directeur Général Adjoint de la banque. En effet, ce don constitue une vague de la campagne promotionnelle « prêt tous à l'école » initiée par l'institution.

« Il y a deux volets dans cette campagne: nous faisons des prêts scolaires aux parents avec des taux relativement faibles pour les aider à assurer

bonnement la scolarité de leurs enfants et à payer les fournitures scolaires. Nous voulons tout faire pour former des enfants de qualité, car il n'y pas d'autres richesses que des hommes. La campagne a commencé en juin et prend fin en octobre. Nous avons déjà touché à peu près 1000 ménages qui ont eu accès au crédit scolaire chez nous pour environ 1 milliards de FCFA », à d'autres part ajouté M. Alla, le DGA de la BAO-Togo.

En outre, le groupe Bank Of Africa a une fondation, qui dispose d'un fonds relativement consistant. Nous nous occupons de l'éducation, la santé. Cette fondation participe chaque année au financement des infrastructures socio-économiques.

Après la cérémonie de prix achevée, et les différents lots remis, ce sont des élèves contents et fiers qui n'ont



pas hésité de remercier leur donateur. « Je suis très contente du cadeau que Banque of Africa nous a donné. Je les remercie beaucoup pour ce cadeau... Moi je vais garder mes cadeaux pour les utiliser l'année prochaine », nous confiait Amegawovor Abla Alice, une jeune élève ayant bénéficié des dons.

pour l'évènement. « Nous remercions la Banque Of Africa pour ce geste. Vraiment nous sommes touchés. J'espère que ce geste ne va pas s'arrêter là, et qu'ils continueront de nous soutenir. J'invite les autres institutions du Togo à leur emboîter les pas ». Ainsi s'est exprimé un parent d'élève.

Rachidou ZAKARI

Ce geste de la banque n'a pas laissé indifférents les parents et chefs d'établissements invités

Agriculture Le Togo bénéficie d'un appui financier pour valoriser la plaine de l'Oti

En marge des Assemblées des Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale à Lima, au Brésil, le Togo souscrit à un accord de financement pour soutenir le projet d'aménagement et de mise en valeur des terres agricoles de la plaine de l'Oti.



Un champ de maïs

D'un montant total de 10 millions de dollars, ce financement va servir à appuyer la mise en valeur des terres de la plaine du fleuve Oti, dans le Nord du pays. Œuvre du Fonds de l'OPEP pour le Développement international (OFID), l'accord a été signé ce vendredi 9 octobre 2015 par Adji Otéth Ayassor, le Ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement et Suleiman Jasir Al-Herbish, directeur général de l'OFID.

Dans la même lancée, un autre prêt de 9 millions de dollars, toujours pour la plaine de l'Oti sera officialisé prochainement à Lomé avec la BADEA (Arab Bank for Economic Development in

Africa), qui précise en outre, qu'en plus du volet assistance eau et assainissement prévu pour soutenir le pays, elle accorderait de nouvelles facilités pour le financement du secteur privé, notamment du secteur de la micro-finance, l'assistance technique et institutionnel en Afrique.

Il est à noter qu'entre 2014 et 2015, le Togo a bénéficié d'une enveloppe globale de 28 millions de dollars du Fonds de l'OPEP pour le Développement international (OFID), pour la réalisation de projets dans le domaine de l'énergie, des infrastructures routières et de l'agriculture.

T.M

Travaux routiers à Lomé Après la vitesse, le ralentissement ?

La poursuite des travaux routiers d'aménagement et de réhabilitation sur certaines routes à Lomé comme celles du boulevard de la paix, la voie pavée de Bè-Kpota... et la voie lagunaire menant vers le marché de Bè semble avoir baissé d'intensité.



Travaux sur le boulevard de la paix

En effet peu avant l'annonce du report du sommet sur la sécurité maritime, les populations riveraines ont pu se rendre compte de l'ardeur avec laquelle les sociétés de travaux publics exécutaient leurs tâches. Mais à ce jour, le constat est que certaines entreprises sont devenues peu visibles. Qu'est ce qui explique ce ralentissement ? Des ouvriers approchés à Bè-Kpota n'ont pas voulu en dire plus mais ont seulement prétexté que l'ordre d'exécution des travaux vient de leurs supérieurs.

Etat d'avancement sur le boulevard de la paix

L'entreprise CECO BTP qui exécute les travaux sur le boulevard de la Paix a fait un point sur la phase d'urgence de son projet. Sur l'itinéraire en travaux, CECO BTP a précisé que « L'étalage de la grave concassée et la pose des bordures de type GSS2 / T2+CS2, du côté gauche de la tranche allant de la clôture du service Handling de l'aéroport international de Lomé au carrefour mèche Amina

le drainage et l'évacuation des eaux de la chaussée ».

De sa volonté à achever ce projet, l'entreprise a poursuivi que le chantier « est rentré dans sa phase active le 14 août 2015 avec l'abattage des arbres... Les travaux vont être accélérés pour finir la tranche allant de la base CETAP des FAT à l'entreprise Mèche Amina (2,6 km), avant l'ouverture de la nouvelle aérogare de Lomé annoncée pour la fin du mois d'Octobre 2015 ».

Petit contournement de Lomé

Les travaux du petit contournement de Lomé (du rond-point du port à la nationale N°1) long de 6,6 km sont exécutés par l'entreprise Sogea-Satom (Groupe Vinci). Ces travaux sont en cours de finition et on espère que le délai de finition qui est prévu pour le mois de novembre sera tenu. En attendant la finition, il urge de rappeler que sur ce tronçon, on note un ralentissement sur le terrain.

TM

DMi

directmédia

Société éditrice de

tm togomatin

La neutralité positive

 **Edition**  **Presse**  **Radio**  **Télévision**

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i



Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com

Esther

assistance

- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

**SERVICE
DISPONIBLE
24H/24**



You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com